



**GOBELINS**  
L'ÉCOLE DE L'IMAGE



**GUIDE**  
**DES**  
**ACTIVITÉS**  
**ET**  
**MISSIONS**  
**DES**  
**APPRENTIS**  
**EN**  
**ENTREPRISE**

**Rentrée 2011**

une école de la



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris



Depuis plus de 40 ans, GOBELINS est un partenaire privilégié des entreprises du secteur de l'image en France et dans le monde.

Acteur de référence dans les formations aux métiers de l'image, GOBELINS, l'école de l'image est l'une des 11 écoles de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Elle accueille chaque année plus de 700 élèves et apprentis et 1 400 stagiaires en formation continue (inter, intra-entreprise, à distance). 81,3% des diplômés de l'école trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur remise de diplôme.

Ce sont des futurs spécialistes, capables d'analyser les demandes de clients, d'y apporter des solutions créatives et pertinentes, que GOBELINS forme au travers de ses différents programmes délivrés par la voie du temps plein, de l'alternance ou de la formation continue en multimédia, cinéma d'animation, communication et industries graphiques, jeu vidéo, design graphique, photographie, vidéo et son.

## • Pourquoi ce guide ?

GOBELINS, l'école de l'image a fait le choix de l'apprentissage dans des filières à fort renouvellement technologique : la communication et les industries graphiques et la gestion de production audiovisuelle notamment.

Chacune de nos formations en apprentissage témoigne de notre lien étroit et vivant avec les entreprises. L'alternance permet ainsi à chacun de nos apprentis de s'imprégner des réalités économiques et techniques de l'entreprise d'aujourd'hui, tout en se projetant dans celles de demain. C'est pour nous le gage d'une insertion réussie !

Dans cet esprit, nous avons conçu **un guide des activités et missions que pourront réaliser les apprentis de GOBELINS, l'école de l'image dans votre entreprise.**

Nous vous proposons ainsi une liste d'exemples afin de vous aider dans votre démarche. Vous pouvez bien entendu confier d'autres missions en lien avec le référentiel des formations.

**Nous vous invitons à formuler votre demande en ligne sur le site internet de GOBELINS ou à déposer votre offre sur notre forum emploi : [www.gobelins.fr/entreprise](http://www.gobelins.fr/entreprise).**

L'équipe Relations entreprises de l'école se tient à votre disposition pour préciser vos besoins, vous proposer des candidats correspondant au profil recherché et vous accompagner dans vos démarches administratives.

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :

**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**

**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise



- GOBELINS, l'école de l'image ..... p 2
- Formations en alternance présentées dans ce guide ..... p 4

## Communication et industries graphiques

### PRODUCTION

- Bac Professionnel communication et industries graphiques  
Production imprimée ..... p 5
- Bac Professionnel communication et industries graphiques  
Production graphique ..... p 6

### ORGANISATION - COMMERCIAL - MANAGEMENT

- BTS communication et industries graphiques  
Étude et réalisation d'un produit imprimé  
Étude et réalisation d'un produit graphique ..... p 7
- Licence professionnelle communication et industries graphiques  
« ingénierie et management de projets  
en communication et industries graphiques » ..... p 8
- Bachelor professionnel  
« responsable commercial cross media » ..... p 9
- NEW • Concepteur de produits de communication en volume ..... p 10
- NEW • Concepteur réalisateur graphique ..... p 11

## Cinéma d'animation

- Licence professionnelle  
Technique et activités de l'image et du son : spécialité  
« gestion de la production audiovisuelle » (animation, cinéma et télévision) ..... p 12

- L'alternance : ses dispositifs, droits et obligations ..... p 13
- Les 10 questions que vous vous posez sur l'apprentissage ..... p 14
- Le contrat d'apprentissage  
Le contrat de professionnalisation ..... p 15

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :

**<http://forum.emploi.gobelins.fr>**



## Formations en alternance présentées dans ce guide

Formations	Durée maximum	Métiers visés
<b>Communication et industries graphiques</b>		
Bac professionnel Production imprimée (en contrat d'apprentissage)	3 ans	Conducteur de machine à imprimer offset complexe, conducteur de presse numérique, conducteur de rotative, responsable d'atelier d'impression.
Bac professionnel Production graphique (en contrat d'apprentissage)	3 ans	Opérateur prépresse/opérateur PAO (Publication Assistée par Ordinateur), scannériste – chromiste, responsable de service prépresse (PAO).
BTS Communication et industries graphiques (en contrat d'apprentissage)	30 mois	Responsable de fabrication/production, deviseur, responsable planning et ordonnancement, technico-commercial en CIG.
Licence professionnelle « Ingénierie et management de projets en communication et industries graphiques » (en contrat d'apprentissage)	1 an	Chef de projet en CIG, responsable études, recherche et développement, consultant en CIG.
Bachelor professionnel « Responsable commercial cross media » (en contrat d'apprentissage)	1 an	Responsable commercial (responsable comptes clés, ingénieur d'affaires, responsable des ventes...) Responsable de produits cross media ou responsable marketing ou responsable de projets cross media : au sein de services communication de grandes entreprises, au sein d'un département commercial/vente d'entreprises de la communication graphique.
Concepteur de produits de communication en volume (en contrat de professionnalisation)	9 mois (455 h)	Maquettiste prototypiste, maquettiste volumiste, créateur concepteur volumiste, assistant chef de projet produits de communication en volume.
Concepteur réalisateur graphique (en contrat de professionnalisation)	9 mois (455 h)	Concepteur réalisateur graphiste PAO & web
<b>Cinéma d'animation</b>		
Licence professionnelle Technique et activités de l'image et du son : spécialité « gestion de la production audiovisuelle ». Animation, cinéma et télévision. (en contrat d'apprentissage)	1 an	Chargé de production, superviseur, administrateur de production, responsable de post-production.

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :  
**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**  
**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise

## BAC PRO CIG PRODUCTION IMPRIMÉE

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 3 ans  
 RYTHME : 2 semaines en entreprise / 2 semaines à Gobelins  
 DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2011



### EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

#### 1<sup>re</sup> année

- S'occuper de la finition, du brochage, du conditionnement
- Organiser l'atelier
- Veiller à l'entretien des machines
- Assurer un premier niveau de maintenance

#### En numérique :

- Régler la presse
- Assurer le contrôle de la production et son bon déroulement, selon le BAT
- Vérifier le BAT

#### En offset :

- Réaliser une plaque offset en CTP
- Caler les plaques
- Réaliser une impression
- Vérifier le BAT (repérage et suivi d'encrage)

#### En PAO :

- Coter une maquette
- Reproduire une mise en page simple
- Utiliser les signes de préparation et de copie
- Calculer un corps et un interlignage
- Calculer les blancs d'empagement
- Savoir reproduire un modèle en dessin vectoriel

#### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

#### En fabrication : pour les travaux de ville/dépliants, pour l'encartage/piqûre, pour le brochage.

- Analyser la commande client
- Optimiser la feuille d'impression
- Calculer les coûts de revient, marge et TVA
- Planifier les travaux

#### En impression offset et numérique :

- Identifier les matières premières adéquates selon la qualité souhaitée et les contraintes budgétaires
- Proposer et produire un mode opératoire
- Organiser son poste de travail en appliquant les règles du respect de l'environnement et de sécurité
- Maintenir les équipements en état
- Conduire la presse et produire
- Préparer et régler la presse numérique
- Préparer et régler la presse offset
- Rechercher et préparer les teintes
- Réaliser le paramétrage des profils d'encrage
- Réaliser des opérations de finition
- Utiliser le CTP (différents logiciels et formats de fichiers exploitables)
- Suivre et contrôler une production
- Contrôler les fichiers fournis, réaliser une imposition
- Contrôler la forme imprimante
- Veiller au respect de la législation de l'imprimé.

### DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Impression numérique, impression offset, bases de sérigraphie, fabrication, technologie impression - laboratoire - Computer To Plate, pratique et technologie PAO texte, informatique, mathématiques, chimie, physique, français, anglais, histoire, géographie, Prévention Sécurité Environnement (PSE), arts appliqués, éducation physique et sportive.

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :  
<http://forum.emploi.gobelins.fr>



# BAC PRO CIG PRODUCTION GRAPHIQUE

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 3 ans  
RYTHME : 2 semaines en entreprise / 2 semaines à Gobelins  
DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2011

## EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

### 1<sup>re</sup> année

- S'occuper de la finition, du brochage, du conditionnement
- Veiller à l'entretien des machines
- Assurer un premier niveau de maintenance

#### En numérique :

- Régler la presse
- Assurer le contrôle de la production et son bon déroulement
- Vérifier le BAT

#### En offset :

- Réaliser une plaque offset en CTP
- Caler les plaques
- Réaliser une impression
- Vérifier le BAT (repérage)

#### En PAO :

- Coter une maquette
- Reproduire une mise en page simple
- Utiliser les signes de préparation et de copie
- Calculer un corps et un interlignage
- Calculer les blancs d'empagement
- Savoir reproduire un modèle en dessin vectoriel

### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

#### En fabrication : pour les travaux de ville/dépliants, pour l'encartage/ piqûre, pour le brochage.

- Analyser la commande client
- Optimiser la feuille d'impression
- Calculer les coûts de revient, marge et TVA
- Planifier les travaux

#### En PAO :

- Saisir du texte en respectant le code typographique
- Saisir un tableau
- Réaliser une mise en page complexe
- Réaliser un logo en vectoriel d'après modèle
- Maîtriser les fonctions de base de photoshop
- Effectuer sur un fichier les corrections colorimétriques, résolution, netteté, imbrication d'images
- Travailler sur l'image en noir et blanc et en couleur
- Convertir une image couleur en simili
- Réaliser un benday, une épreuve
- Acquérir une image
- Calculer les poids de fichier d'image
- Réaliser une reproduction en quadri + ton direct
- Récupérer et améliorer les fichiers bruts d'appareils photo numériques
- Réaliser la sortie de films ou plaques
- Calibrer la chaîne numérique
- Archiver les fichiers

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Pratique et technologie, PAO du texte et de l'image, informatique, fabrication, impression numérique, impression offset, bases de sérigraphie, technologie impression, mathématiques, chimie, physique, français, anglais, histoire, géographie, Prévention Sécurité Environnement (PSE), arts appliqués, éducation physique et sportive.

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :  
**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**  
**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise

# COMMUNICATION ET INDUSTRIES GRAPHIQUES

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 30 mois  
RYTHME : 2 semaines en entreprise / 2 semaines à Gobelins  
DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2011



## 2 OPTIONS :

- Étude et réalisation d'un produit imprimé.
- Étude et réalisation d'un produit graphique.

## EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

- Recevoir et analyser les offres
- Étudier la rentabilité d'un matériel
- Ouvrir et suivre des dossiers de fabrication
- Réaliser des devis
- Lancer, suivre et gérer des flux de production
- Commander des matières premières
- Gérer des stocks (gestion manuelle ou informatisée)
- Préparer la facturation
- Rédiger un cahier des charges techniques à l'usage des clients pour la réalisation de fichiers PDF
- Contacter les clients, fournisseurs, autres services et ateliers en interne
- Gérer des plannings (gestion manuelle ou informatique)
- Choisir des sous-traitants et suivre la maintenance
- Participer aux réunions de fabrication
- Participer à la gestion de la couleur
- Participer à la démarche qualité, environnement, sécurité de l'entreprise
- Participer à une étude d'investissement de matériel
- Participer à une étude de réaménagement d'un atelier ou d'un service

### Si option produit imprimé

- Participer à la production : (1/3 du temps au maximum)
- En impression et finition

### Si option produit graphique

- Participer à la production : (1/3 du temps au maximum)
- En prépresse (travail sur le texte, l'image, la mise en page, l'épreuve...)

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Gestion de production, fabrication, technologie, imposition.  
Logiciels utilisés : logiciel GPAO, logiciel de flux de production, logiciel d'imposition électronique.  
Français, mathématiques, sciences physiques, économie, informatique, anglais.

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :  
**http://forum.emploi.gobelins.fr**



# LICENCE PROFESSIONNELLE CIG INGÉNIERIE ET MANAGEMENT DE PROJETS

DURÉE DU CONTRAT : 1 an  
RYTHME : 2 à 3 semaines en entreprise / 2 semaines à Gobelins  
DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2011

Formation délivrée en partenariat avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et ADVANCIA une école de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

## Ces missions sont données à titre d'exemple, car leur nature varie selon l'environnement de l'entreprise :

- Mener des audits internes afin de définir les besoins en cross media, équipement, stratégie de communication, dispositifs « Qualité », etc.
- Étudier le lancement d'un nouveau matériel par un fabricant
- Définir des besoins, recherche et qualification d'une solution de gestion éditoriale
- Conduire une veille technologique sur les supports de communication électronique
- Étudier l'implantation d'une entreprise sur un nouveau site/ le repositionnement d'une entreprise suite à la fusion de 2 sites
- Optimiser la gestion et le suivi des dossiers clients par la mise en place de nouveaux outils et/ou méthodes de travail
- Optimiser des procédures prépresse, de flux numériques...
- Créer et organiser des échanges et partenariats entre une organisation professionnelle et une entreprise du web : éditoriale, marketing et événementielle, création du plan marketing
- Mettre en place la certification papetière FSC/PEFC ou normes ISO ou imprim'vert
- Mettre en place un système d'assurance qualité
- Implanter un système de gestion de l'information suite à la croissance de l'entreprise
- Tester et proposer des actions de communication innovantes
- Mettre en œuvre un chemin de fer électronique pour gestion, contrôle et validation des placements publicités
- Suivre un projet de communication complet, mesurer et analyser les temps de production, optimisation de la productivité
- Coordonner la création d'une nouvelle entité d'un groupe (plateforme de production)
- Superviser la base tarifaire « imprimeurs » en liaison avec la direction des achats et superviser le suivi des délais d'exécution des prestations dans une grande entreprise

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

### Mise à niveau technique en informatique ou en industries graphiques, en fonction du profil d'origine.

- Conduite de projet : théorie et pratique des outils nécessaires au pilotage optimisé d'un projet
- Management et entrepreneuriat : gestion d'entreprise abordée à travers la mise en œuvre d'un projet de création d'entreprise
- Conduite de projet technique : normes internationales, gestion de la couleur et développement durable
- Conduite de projet international : présentation des industries graphiques et de la communication au plan international, interculturel, anglais technique
- Projet tutoré : mise en œuvre d'un projet au sein de l'entreprise d'accueil

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :

**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**

**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise

# BACHELOR PROFESSIONNEL RESPONSABLE COMMERCIAL CROSS MEDIA

DURÉE DU CONTRAT : 1 an  
RYTHME : 2 à 3 semaines en entreprise / 1 à 2 semaines à Gobelins  
DÉBUT DE LA FORMATION : octobre 2011

Formation délivrée en partenariat avec NEGOCIA, une école de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

- Optimiser les moyens de communication de l'entreprise en vue d'améliorer sa notoriété, développer les ventes et conquérir de nouveaux marchés
- Analyser la concurrence, assurer une veille stratégique
- Évaluer les résultats d'une campagne de communication, mesure d'audience
- Construire et présenter des recommandations à un annonceur
- Aider les filiales dans l'élaboration de leur stratégie de communication
- Conseiller ou manager une équipe commerciale
- Conseiller et élaborer la stratégie de communication cross media d'un client
- Étudier et optimiser la lisibilité de son offre commerciale
- Prospecter, développer et gérer la clientèle
- Développer, promouvoir et vendre de nouveaux produits ou services cross media
- Mettre en place des actions cross media en vue de la promotion d'un produit ou service
- Déployer la politique commerciale
- Participer à des salons professionnels, e-conférences
- Décliner print/web dans sa communication interne/externe

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Élaboration de la stratégie marketing et commerciale de l'entreprise. Conduite de négociations commerciales complexes. Management du développement commercial de l'entreprise. Management d'une équipe commerciale. Connaissances du secteur professionnel de la communication et des industries graphiques en France et à l'étranger
- Enjeux stratégiques du cross media. Culture de l'image fixe ou animée : chaîne graphique, réalisation d'un site web, image animée, image en volume, design sonore (cours en commun avec les étudiants de la formation en Design graphique et motion design)
- Projet tutoré : mise en œuvre d'un projet au sein de l'entreprise d'accueil

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :

**<http://forum.emploi.gobelins.fr>**



## CONCEPTEUR DE PRODUITS DE COMMUNICATION EN VOLUME - MAQUETTISTE VOLUMISTE

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 11 mois  
RYTHME : 1 à 2 semaines par mois de cours (455 h de formation)  
DÉBUT DE LA FORMATION : octobre 2011

### EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

#### Identifier et analyser le contexte et les caractéristiques de la demande du client :

- Définir le besoin
- Prendre un brief

#### Proposer des solutions adaptées dans le respect du cahier des charges défini :

- Identifier des réponses techniques, logistiques, organisationnelles
- Réaliser des croquis pour permettre au client de visualiser le projet
- Élaborer des planches de tendance

#### Réaliser le prototype :

- Utiliser les logiciels de DAO
- Créer les différents fichiers inhérents à la production : outillage, impression, fichiers de découpe
- Effectuer les tâches de façonnage : découpe, montage, finition
- Contrôler la conformité aux contraintes de fabrication du produit
- Élaborer des tests de résistance
- Rédiger la fiche de montage

#### Établir le dossier technique nécessaire à la fabrication du produit :

- Valider le choix des matériaux et des procédés techniques
- Garantir la performance du produit, qualité et rentabilité, coûts et délais

#### Présenter le projet au client.

### DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Création, dessin, DAO, maquette 2D/3D, finition, fabrication, informatique, communication visuelle, communication écrite et orale, marketing.

Logiciels utilisés : Photoshop, Indesign, Illustrator, Picador, Artioscad 3D

## CONCEPTEUR RÉALISATEUR GRAPHIQUE (ex Opérateur Système Texte Image)

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 11 mois  
RYTHME : 1 à 2 semaines par mois de cours (455 h de formation)  
DÉBUT DE LA FORMATION : octobre 2011



### EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

- Analyser le cahier des charges et vérifier la faisabilité technique
- Réaliser des créations graphiques en fonction d'un cahier des charges
- Appliquer les codes de communication
- Importer des données et des fichiers
- Réalisation de documents complexes en fonction du support
- Savoir proposer des créations graphiques différentes
- Reproduire et mettre en couleur une illustration sous forme vectorielle (avec ou sans modèle)
- Numériser des documents et développer des fichiers Raw
- Réaliser le traitement et les retouches/cadrages d'images
- Monter des images dans le respect des contraintes techniques
- Application des règles de gestion de la couleur
- Effectuer les différentes épreuves de contrôle
- Adapter les fichiers PAO au web
- Réalisation et mise à jour d'un site web statique
- Travailler en équipe autour d'un projet

### DISCIPLINES ENSEIGNÉES

PAO, rough, création, web, contrôle et gestion des fichiers, flux numérique .

Logiciels utilisés : Indesign, Illustrator, Photoshop, Dreamweaver, Acrobat, Bridge, Camera Raw, Colorproof...

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :

**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**

**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :

**<http://forum.emploi.gobelins.fr>**



# LICENCE PROFESSIONNELLE

## TECHNIQUES ET ACTIVITÉS DE L'IMAGE ET DU SON : SPÉCIALITÉ « GESTION DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE » (ANIMATION, CINÉMA ET TÉLÉVISION)

DURÉE MAXIMUM DU CONTRAT : 1 an  
RYTHME : 2 jours école / 3 jours entreprise  
DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2011

# L'alternance



Formation délivrée en partenariat avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

## EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS DES APPRENTIS EN ENTREPRISE

- Suivre diverses tâches de fabrication de série ou long métrage d'animation 2D et 3D (suivi de planning, reporting d'avancement)
- Assistanat en administration de production, suivi administratif des projets, volet social, DUE, contrats de travail, relevés de droits.
- Suivi administratif des projets (CNC, RPCA, Régions, PROCIREP)
- Assister l'équipe de réalisation sur la pré production des séries, dépouillement de scénario, élaboration de bible graphique, suivi des validations des coproducteurs et des diffuseurs.
- Assistant éditorial sur les scénario et documents de présentation de la série
- Préparer et suivre les réunions de préparation et en rédiger les comptes rendus
- Coordonner les équipes de production.
- Suivre l'avancement de prestations externes, retranscrire les commentaires des responsables artistiques et techniques.
- Préparer et vérifier les éléments nécessaires pour la fabrication auprès des équipes de production
- Suivre et mettre à jour des plannings réels et veiller à la bonne adéquation entre les ressources et le matériel informatique
- Participer à la préparation des tournages et du location de matériel.
- Assistanat en direction de postproduction, suivi technique des projets.
- Suivi des traductions, des adaptations étrangères.
- Élaborer et suivre des dossiers de demandes de financements (Régions, CNC, diffuseurs etc.)
- Suivre le catalogue de Courts-métrages (Ventes TV, diffusion en Festivals etc.)
- Aider à la promotion des projets en cours
- Participer à la préparation et à la tenue des salons commerciaux spécialisés

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Les aspects économiques et juridiques de la production audiovisuelle, le processus de fabrication de l'animation 2D et 3D pré production, Élaboration de devis et de plannings de projets d'animation, gestion de production d'images captées, post-production images et son.

## Ses dispositifs

GOBELINS, l'école de l'image a fait le choix de l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation) dans des filières à fort renouvellement technologique : communication et industries graphiques, multimédia et gestion de production audiovisuelle. C'est le gage d'une forte réactivité, d'un lien étroit, vivant avec les entreprises et d'une insertion réussie. L'alternance permet à chacun de nos apprenants de s'imprégner des réalités économiques et techniques de l'entreprise d'aujourd'hui, tout en se projetant dans celles de demain.

## Qu'est-ce qu'un contrat en alternance ?

C'est un contrat de travail à durée déterminée, de type particulier, signé entre un jeune et une entreprise. Le jeune devient salarié à part entière de l'entreprise.

## À qui s'adresse-t-il ?

À toute personne âgée de 16 à moins de 26 ans le jour de la signature du contrat (sous certaines conditions, des dérogations sont possibles concernant l'âge minimal ainsi que l'âge maximal légal pour l'entrée en apprentissage). Le contrat de professionnalisation est ouvert aux personnes de plus de 26 ans sous certaines conditions.

## Comment se déroule la formation ?

Les périodes de formation à l'école alternent avec les périodes de formation en entreprise. Le rythme de l'alternance est indiqué sur chaque fiche programme. En entreprise, la formation est placée sous la responsabilité du maître d'apprentissage ou du tuteur. Il est chargé de former le jeune, de lui transmettre son savoir-faire et de contribuer ainsi à l'acquisition des compétences correspondant à la qualification recherchée.

## Les droits et les obligations du jeune

### Le contrat permet au jeune de :

- recevoir une formation alternativement à l'école et en entreprise
- percevoir une rémunération suivant le barème ci-contre
- bénéficier d'une protection sociale, correspondant à son statut de salarié

En contrepartie, il s'engage à :

- effectuer le travail qui lui est confié en entreprise
- suivre avec assiduité les cours dispensés à GOBELINS
- se présenter aux épreuves du diplôme préparé
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise et celui de GOBELINS

Bénéficier des mêmes avantages conventionnels que les autres salariés.

## Les droits et les obligations de l'employeur

### L'employeur s'engage à :

- désigner un tuteur ou un maître d'apprentissage
- assurer la formation pratique du jeune
- prendre part aux activités destinées à la coordination de la formation avec l'école
- verser un salaire suivant les barèmes ci-contre
- effectuer les formalités liées à l'embauche : déclaration d'embauche, affiliation à la sécurité sociale, visite médicale d'embauche, enregistrement du contrat

S'assurer que le jeune suit sa formation et est inscrit à l'examen.

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :

01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14

entreprise@gobelins.fr ou notre site [www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr) rubrique entreprise

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :

<http://forum.emploi.gobelins.fr>

# Les 10 questions que vous vous posez sur l'apprentissage

## 1. Quelles entreprises peuvent recruter un jeune en apprentissage ?

Toute entreprise du secteur artisanal, commercial, industriel, libéral et associatif et les établissements publics industriels et commerciaux.

## 2. Qui sont les étudiants concernés ?

Les jeunes de 16 à 25 ans (des dérogations sont possibles).

## 3. Quel est le statut de l'apprenti ?

Il est salarié de l'entreprise.

## 4. Combien de jeunes peut-on former ?

2 apprentis et un redoublant par maître d'apprentissage.

## 5. Quelle est la durée de la période d'essai ?

2 mois non renouvelable.

## 6. Quelle est la durée du contrat de travail ?

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée, de 1 à 3 ans, en fonction de la formation.

## 7. Quelles sont les formalités à accomplir ?

Conclure le contrat :

- effectuer la déclaration unique d'embauche auprès de l'URSSAF
- remplir une attestation de compétences du maître d'apprentissage
- compléter et signer le contrat fourni par l'école
- faire passer une visite médicale au jeune
- le service apprentissage de la CCIP enregistre votre dossier et le transmet à la DDTE (Direction départementale de l'emploi et du travail)

## 8. Comment choisir le maître d'apprentissage ?

Il peut être employeur ou salarié. Il doit avant tout être volontaire, pédagogue, et avoir acquis un niveau de qualification et une expérience professionnelle (de 3 à 5 ans selon les cas) en relation avec le diplôme visé.

## 9. Dans quelles conditions rompre le contrat ?

Le contrat ne peut être rompu avant son terme sauf dans le cas suivants :

- sur décision d'une des parties pendant la période d'essai
- d'un commun accord des parties (écrit obligatoire)
- sur décision de l'apprenti en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu au contrat moyennant un préavis de 2 mois
- sur décision du Conseil des Prud'hommes pour : faute grave, manquements répétés de l'une des parties à ses obligations, inaptitude de l'apprenti

## 10. Comment la rémunération de l'apprenti est-elle calculée ?

La rémunération est déterminée en pourcentage du SMIC selon l'âge de l'apprenti et l'année de contrat.

Voir le tableau page 15.

# Le contrat d'apprentissage Le contrat de professionnalisation

## Le contrat d'apprentissage

### • Rémunération et charges sociales

#### Rémunération minimum de l'apprenti en pourcentage du SMIC

Ancienneté dans le contrat	De 16 à moins de 18 ans	De 18 à moins de 21 ans	21 ans et plus*
1 <sup>re</sup> année	25%	41%	53%
2 <sup>e</sup> année	37%	49%	61%
3 <sup>e</sup> année	53%	65%	78%

\* ou pourcentage du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est supérieur.

Au titre de sa progression dans les cycles de formation, l'apprenti bénéficie d'une rémunération au moins égale à celle à laquelle il pourrait prétendre dans le cadre de son précédent contrat.

### • Aides et avantages accordés aux entreprises et aux collectivités

- Les entreprises sont exonérées des charges patronales et salariales partiellement ou totalement suivant leurs effectifs (plus de 10 ou moins de 10 salariés).
- Les apprentis sont totalement exonérés des charges sociales quelle que soit la taille de l'entreprise.
- Une aide forfaitaire de la Région d'au moins 1 000 € est versée à toute entreprise. Le montant de cette aide peut varier en fonction de la taille de l'entreprise, du niveau de formation et de l'âge de l'apprenti.
  - une majoration de 500 € pour les TPE (10 salariés et moins);
  - une majoration de 500 € si l'apprenti prépare un titre de niveau IV ou V;
  - une majoration de 500 € pour les collectivités de moins de 5 000 habitants.
- Un crédit d'impôt de 1 600 à 2 200 € est également instauré dans ce cadre.

## Le contrat de professionnalisation

- Les entreprises sont exonérées des charges patronales de sécurité sociale sur la partie qui n'excède pas le SMIC, pour les salariés de moins de 26 ans et les 45 ans et plus.
- En revanche les charges salariales restent dues.

#### Rémunération minimum de l'apprenti en pourcentage du SMIC

Situation du salarié	Moins de 21 ans	De 21 à moins de 26 ans	26 ans et plus
Qualification au moins égale à celle d'un bac pro ou d'un diplôme de niveau IV	55%*	70%*	85% du minimum conventionnel mais au minimum 100% du SMIC
Qualification supérieure à celle d'un diplôme de niveau IV	65%*	80%*	85%

\* ou SMIC ou du salaire minimum conventionnel, s'il est supérieur.

Pour tout renseignement, contacter le service relations entreprises :

**01 48 15 52 13 / 62 13 / 52 14**

**entreprise@gobelins.fr** ou notre site **www.gobelins.fr** rubrique entreprise

Déposer votre offre sur notre forum emploi et/ou consulter la CVthèque :

**<http://forum.emploi.gobelins.fr>**

# GOBELINS, l'école de l'image

## Service marketing, relations entreprises et partenariats

ZI Les richardets • 11, rue du Ballon  
93165 NOISY-LE-GRAND

### Éric BRABO

Responsable du Service marketing,  
relations entreprises et partenariats

Tél. : 01 48 15 52 03

ebrabo@gobelins.fr

### Laetitia BEUQUE

Chargée des relations école/entreprises  
départements 75, 77

Tél. : 01 48 15 52 13

lbeauque@gobelins.fr

### Lydia BORDAS

Chargée des relations école/entreprises  
départements 93, 94, 95 et province

Tél. : 01 48 15 62 13

lbordas@gobelins.fr

### Nathalie MARTY

Assistante commerciale et marketing

Tél. : 01 48 15 52 14

nmarty@gobelins.fr

### Didier PASQUET

Chargé des relations école/entreprises  
départements 92, 78, 91

Responsable Taxe d'apprentissage

Tél. : 01 48 15 52 04

dpasquet@gobelins.fr

### Serge SAUNER

Chargé de la plateforme de e-recrutement

Tél. : 01 48 15 52 15

ssauner@gobelins.fr

[www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr)